

L'an 2026, le 24 Avril 2026, à 20 heures 00 minutes, le conseil municipal de la commune de NAMPONT-SAINT-MARTIN, régulièrement convoqué s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi sous la présidence de M. Bertrand DUFOUR, Maire.

Date de la Convocation : 20/04/2026

Nombre de Membres du Conseil Municipal :

En exercice : 11
Présents : 11
Excusé : 01
Absents : 01

Présents : B. DUFOUR - J.BOCQUET – L.CARON – G.DUFOUR – C.HENOT –
A.HERBET – G.HERTAULT – F.REGNIER – S.ROUTIER

Excusé : JF.CAROUX donne pouvoir à L.CARON

Absent : L.LAMARRE

Secrétaire de Séance : Angélique HERBET



L'ordre jour est abordé.

1. DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE
--

Angélique HERBET est désignée secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU CFU (COMPTE FINANCIER UNIQUE) 2025

Jackie BOCQUET est désigné président de séance.

Il vous est rappelé que le compte financier unique se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents. Ce document a été présenté lors de la commission finance du 20 Avril 2025.

Le budget général de l'exercice 2025 pour lequel le CFU vous est soumis au vote. Le budget s'est exécuté du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 pour la section d'investissement et du 1^{er} janvier 2025 au 31 janvier 2025 pour la section de fonctionnement.

De ce document se dégage les résultats suivants :

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	137 322,40	183 381,00	320 703,40
	Recettes réalisées (1)	B	63 606,61	248 960,31	312 566,92
	Restes à réaliser	C	19 972,00	0,00	19 972,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	124 000,00	362 539,24	486 539,24
	Dépenses réalisées (1)	E	114 078,20	166 348,74	280 426,94
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-50 471,59	82 611,57	32 139,98
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	3 338,80	179 158,24	182 497,04
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-47 132,79	261 769,81	214 637,02
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	19 972,00	0,00	19 972,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-27 160,79	261 769,81	234 609,02

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote conformément au Code Général des Collectivités Territoriales. Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver le CFU 2025.

Le Conseil Municipal, **DECIDE**, à l'unanimité (9 Voix) d'adopter le CFU 2025.

3. AFFECTATION DU RESULTAT 2025

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : **3 338.80 €**

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : **179 158.24 €**

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de : **-50 471.59 €**

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : **82 611.57 €**

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : **0.00 €**

En recettes pour un montant de : **19 972.00 €**

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : **27 160.79 €**

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : **27 160.79 €**

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : **234 609.02 €**

Le Conseil Municipal, DECIDE, à l'unanimité (10 Voix) d'adopter l'Affectation de Résultat 2025.

4. TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2026

Considérant que les bases sont indexées sur l'inflation, la commune propose de ne pas augmenter les taux d'imposition sur les taxes foncières par rapport à 2025 et de les reconduire à l'identique sur 2026.

Il est donc proposé de voter les taux 2026 comme suit :

	Taux 2025	Taux 2026
Taxe foncière sur les Propriétés Bâties	36.19 %	36.19%
Taxe foncière sur les Propriétés Non Bâties	20.99 %	20.99 %
Taxe d'habitation des Résidences Secondaires	8.98 %	8.98 %

Le Conseil Municipal, **DECIDE**, à l'unanimité (10 Voix) d'adopter les Taux Communaux 2026.

5. APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF

Il est demandé à l'assemblée délibérante de se prononcer sur le budget primitif 2026, comme suit :

MAIRIE DE NAMPONT ST MARTIN (M57) - Mairie NAMPONT SAINT MARTIN - BP (projet de budget) - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	111 282,17	138 442,96
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	19 972,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 47 132,79	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		158 414,96	158 414,96
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	467 498,52	232 889,50
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 234 609,02
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		467 498,52	467 498,52
TOTAL DU BUDGET (4)		625 913,48	625 913,48

Le Conseil Municipal, **DECIDE**, à l'unanimité (10 Voix) d'adopter le Budget Primitif 2026.

6. SUBVENTIONS ANNUELLES AUX ASSOCIATIONS

Suite à la réception des demandes de subventions et au regard des années précédentes, Monsieur le Maire propose au conseil municipal l'attribution de subventions aux associations proposées ci-dessous, il y a lieu de délibérer pour fixer le montant des subventions attribuées à ces associations pour l'année 2026 selon le détail ci-dessous :

Associations	Imputation	Montant
Club Détente	65748	500 €
Comité des Fêtes de Nampont	65748	800 €
Croix Rouge Française	65748	100 €
Papillons Blancs Abbeville	65748	100 €
AFM - TÉLÉTHON	65748	100 €
CNAS	618	700 €
Association de Maires de la Somme	618	178.87 €
Refuge du Ponthieu-Marquenterre - SPA	65748	222.30 €
SOMEA		30 €
Association des Maires Ruraux de France	6281	95 €
CAUE 80 - Conseil d'architecture et d'urbanisme	65748	70 €
Valloires Domicile	65748	521 €
Fondation du Patrimoine Hauts-de-France	65748	100 €
Adhésion VIGIFONCIER	65748	150 €
Association des Parents d'Élèves de Vron		20 € / Enfant

Le Conseil Municipal, **DECIDE**, à l'unanimité la distribution ci-dessus.

7. RENOUVELLEMENT DU CCID

La Direction Départementale des Finances Publiques de la Somme nous demande de désigner des commissaires. Monsieur Le Maire propose à ce que les adjoints soient nommés.

Le Conseil Municipal, **DECIDE**, à l'unanimité que les 3 adjoints prennent cette fonction.

8. LOCATION CHASSE

Locataire	Surface	Date	Prix / Hectare	Loyer Annuel
Gérard LECHEVIN	13 Ha 7a 8 Ca	31/05/2027	357€	4 963.54 €
Jacques COUSIN	14 Ha 46 a 58Ca	31/07/2027	1 165 €	17 473.79 €
Christophe CABOCHE	4 Ha	30/06/2026	831 €	3 327.71 €
Jan BOUCKAERT	Chasse - 17Ha	2022	425 €	6 462.50 €
	Pêche - 3 Ha 39 a			2 010.58 €

Monsieur Le Maire propose a ce que le loyer de Mr CABOCHE soit révisé à l'anniversaire du bail pour un loyer annuel de 5 000 €.

Le Conseil Municipal, **DECIDE**, à l'unanimité la révision du loyer.

9. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Le Maire profite de compléter la répartition des déléguées aux commissions communales. Elle sera envoyée à l'ensemble du conseil municipal dans les prochains jours.

Monsieur Le Maire rappelle que la Cérémonie du 8 Mai aura lieu à 11H30 et sollicite la présence du conseil.

L'enlèvement des encombrants est abordé afin de voir s'il est possible de programmer un ramassage.

En l'absence d'autres questions diverses, la séance s'est levée à 22h00.

Liste des Délibérations :

- CFU 2025 – Délibération 2026-2-01
- Affectation du Résultat 2025 – Délibération 2026-2-02
- Taux Taxe Locales 2026 – Délibération 2026-2-03
- Budget 2026 - Délibération 2026-2-04
- CCID - Délibération 2026-2-05
- Subventions 2026 - Délibération 2026-2-06
- Loyer Chasse - Délibération 2026-2-07